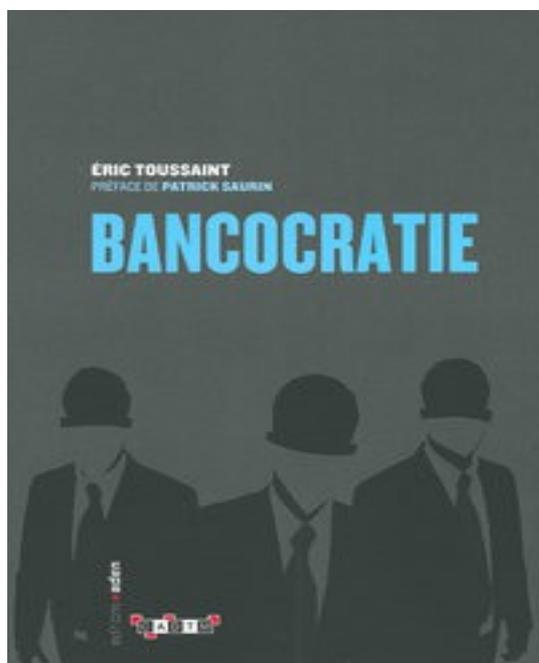


**JEUDI 5 MARS 20h30 – Au Prisme de SQY
(Quartier des 7 mares à Élancourt)**

CONFERENCE

Délits et crimes financiers

Par **Eric Toussaint**, maître de conférence à l'université de Liège, président du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) Belgique, auteur notamment de *Bancocratie*, 2014, Aden.



De nombreux délits ont été commis ces dernières années par des banques et leurs dirigeants – escroquerie, blanchiment d'argent, organisation de la fraude fiscale, délits d'initiés ou manipulations, notamment. Pourtant aucune banque n'a perdu sa licence ou n'a été démantelée par décision de justice.

A quelques rares exceptions, aucun banquier n'a été condamné à une peine de prison.

Les banques seraient-elles au-dessus des lois ?

Les banques seraient désormais « trop grandes pour être condamnées » : les inculper aurait des répercussions trop importantes pour l'économie.

Gratuit – Inscription recommandée par courriel up78@laposte.net

*L'Université populaire du 78 est animée par les comités locaux Attac 78 sud et nord
Renseignements 01 30 43 67 78 Information et programme annuel complet sur
www.up78.org*